



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 25 mars 2019
nombre limité de places
 Communauté de communes de la Station des Rousses
 Fort des Rousses,
 Rue du Sergent-Chef Benoit-Lizon, BP 14
 39220 LES ROUSSES
 Tél : 03 84 60 52 60 / mail : contact@cc-stationdesrousses.fr

Nom :

Prénom :

Adresse du projet :

Commune du projet :

Situation du terrain :

En lotissement Dans le village En site isolé

Nature du projet d'aménagement :

Création Transformation

En quelques mots, décrivez votre projet et précisez vos attentes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

☎ : @ :

Inscription de..... personnes à l'atelier « Aménager sa parcelle »
du samedi 30 mars 2019 de 14h00 à 18h00

Cet atelier fera l'objet de captation d'images (vidéo et photos) utilisées par les organisateurs dans le cadre de leurs missions.

J'accepte d'être filmé(e) et pris(e) en photos : OUI NON



Une montagne à vivre



Une montagne à vivre



Parc naturel régional Haut-Jura



ATELIER « AMÉNAGER SA PARCELLE »

Profitez de conseils personnalisés pour concevoir ou transformer votre jardin !



Samedi 30 mars 2019 de 14h00 à 18h00

**Espace des Mondes Polaires
Paul-Émile Victor
Prémanon**

parce que l'aménagement de votre jardin est aussi important que celui de votre maison...

Crédits photos : CAUE39, Parc du Haut-Jura, Mathilde F



Vous souhaitez aménager,
Vous recevrez des conseils pour :

- ✓ **OPTIMISER** l'usage de votre terrain,
- ✓ **PRECISER** les usages de votre jardin,
- ✓ **AIDER** à définir les grands principes d'organisation des espaces,
- ✓ **PRENDRE EN COMPTE** les contraintes physiques, climatiques et réglementaires,
- ✓ **SELECTIONNER** les matériaux et les plantations les mieux adaptées,
- ✓ **ANTICIPER** le développement du jardin

Déroulement de la journée



14h00 - Accueil et premiers échanges

14h45 - Les grands principes de composition, les végétaux et les pratiques, la biodiversité...

16h00 à 18h00 - Atelier de conseils personnalisés pour votre projet de jardin.

POUR PREPARER L'ATELIER...

Venez avec vos envies, vos souhaits et vos attentes...

Apportez les documents nécessaires à la compréhension de votre projet sur support papier :

- plan de situation et extrait cadastral, photos du terrain et des alentours, règlement d'urbanisme et de lotissement (disponibles en mairie).
- et s'ils existent : plans des aménagements existants, relevés topographiques et plan des réseaux.

L'architecte et la paysagiste du CAUE du Jura, ainsi qu'un professionnel de l'aménagement paysager vous conseilleront gratuitement et en toute indépendance. Le Parc du Haut-Jura vous informera sur la bio diversité dans les jardins.

Cet atelier est ouvert à tous les particuliers ayant un projet d'aménagement, de transformation, d'amélioration de sa parcelle, sur les communes de Bois d'Amont, Lamoura, les Rousses ou Prémamanon.